

# **Pièces nécessaires pour l'inscription**

## **Examens de niveau 3 : CAP et CS3**

Tous les documents seront à transmettre, en version papier, au Département des Examens et Concours **en même temps que la confirmation d'inscription issue de Cyclades signée par le candidat.**

### **Pour l'ensemble des examens**

- une copie de la pièce d'identité,
- pour les candidats âgés de moins de 25 ans, une copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC anciennement JAPD) ou à défaut une copie de l'attestation de recensement pour les candidats jusqu'à 18 ans.

Si certains d'entre eux ne sont pas en mesure de présenter le certificat de participation, ils peuvent contacter l'organisme du service national pour obtenir une attestation les plaçant provisoirement en règle (Centre de Service National et de la Jeunesse de Lille, csnj-lille.trait.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51 (prix d'une communication locale))

- une copie du relevé de notes justifiant toute demande de bénéfice de notes (les notes pouvant être conservées pendant 5 ans).

### **Compléments en fonction de l'examen visé**

#### ● **CAP :**

- une copie du diplôme justifiant toute demande de dispense(s) d'épreuve(s),
- pour les candidats inaptes en EPS, un certificat médical déclarant le candidat inapte au sport (**rappel : sans certificat médical, le candidat n'est pas considéré « dispensé » à l'épreuve d'EPS mais « absent ». L'absence entraîne l'élimination lors de la publication des résultats finaux,**
- pour les CAP en 1 an ou en 3 ans : la copie de la décision du positionnement (voir fiche sur le positionnement),
- une attestation relative à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour les travaux temporaires en hauteur pour les spécialités concernées, R 408 (arrêté du 15 mars 2024).

#### ● **Certificat de spécialisation de niveau 3 :**

- une copie du diplôme exigé par la réglementation de chaque spécialité de CS3 autorisant l'accès à la formation et à l'inscription à l'examen,
- ou le(s) justificatif(s) de trois ans d'activités professionnelles dans un emploi et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du certificat de spécialisation postulé,
- ou une copie de la décision du positionnement (voir fiche sur le positionnement).

Formulaires Disponibles :

- Fiche de préparation à une inscription au CAP
- Fiche de préparation à une inscription au Certificat de Spécialisation de niveau 3 (CS3)